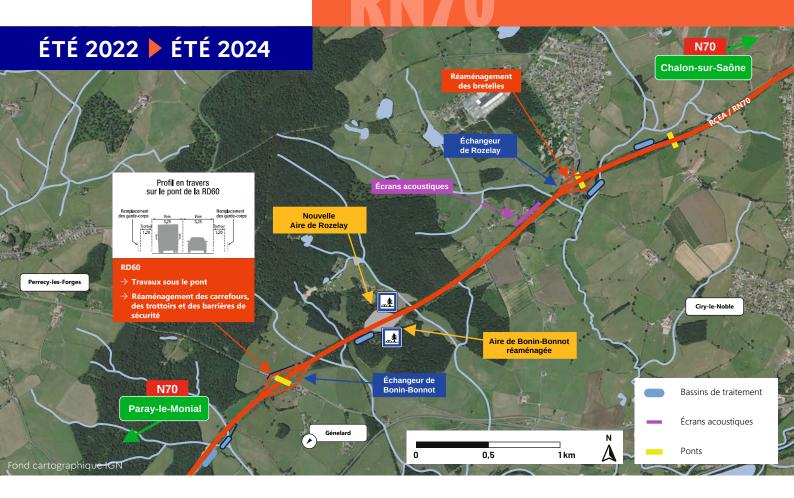


INFOS CHANTIER #2 MONTCEAU-GÉNELARD



ÉTÉ 2023 : FIN DE LA 1ÈRE PHASE DES TRAVAUX

▶ Afin de compléter la sécurisation de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA), la DREAL Bourgogne-Franche-Comté a lancé des travaux d'envergure pour aménager à 2x2 voies la RN70 au droit de Génelard et Ciry-le-Noble. Située au sud de la chaussée actuelle, la nouvelle plateforme nécessaire à l'élargissement de la RN70 est en voie d'achèvement.

CHIFFRES CLÉS

24 MOIS 40 270 000 M³
DE TRAVAUX MILLIONS € DE TERRASSEMENT

4,5 KM 2 ÉCHANGEURS 5 500 HEURES
MIS À MIS À NIVEAU D'INSERTION
PROFESSIONNELLE



Marquage provisoire de la chaussée sud avant dévoiement de la circulation

TOUTES LES INFOS

www.rcea-saoneetloire.fr



Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-Comté

iberté galité

DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS À VENIR

Cette opération d'élargissement comprend notamment :

- De La mise à niveau de la géométrie des bretelles de la 2x2 voies
- C'allongement des bretelles des échangeurs de Bonin-Bonnot et de Rozelay
- De remplacement des ponts supportant la RCEA
- L'aménagement d'une aire de repos dans chaque sens de circulation, chacune dotée de 20 places poids-lourds et 20 places pour les voitures
- → 200 mètres d'écrans acoustiques pour protéger les riverains les plus proches de la RCEA (rue des Vernes)

CALENDRIER

● AOÛT 2023 → MAI 2024 •••••••••

Reprise de la chaussée existante

Aménagement de la chaussée Nord

Reprise des bretelles des échangeurs de Bonin-Bonnot et de Rozelay

Élargissement des ouvrages de franchissement des cours d'eau

Réalisation des écrans acoustiques des Vernes

DÉCEMBRE 2023

Réouverture de la Rue des Vernes

FÉVRIER 2024

Réouverture des bretelles Nord échangeur de Bonin-Bonnot

Aménagements finaux pour la mise à 2x2 voies

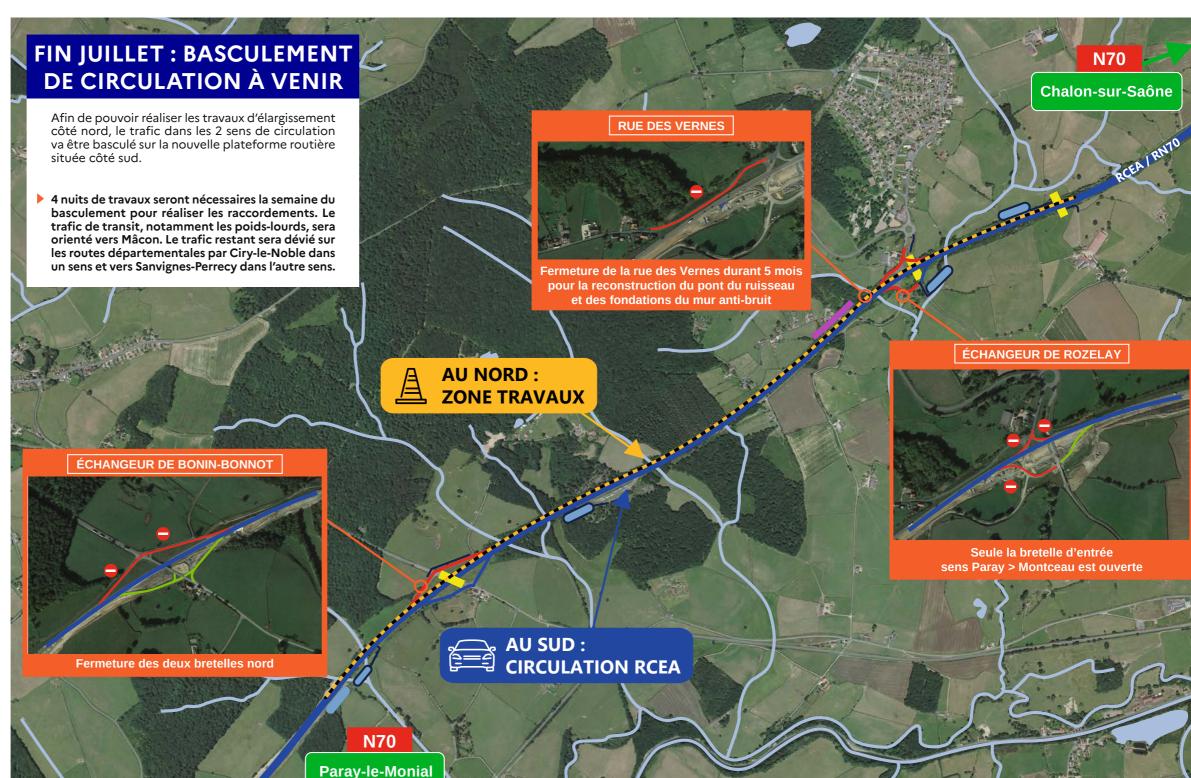
Finitions sur le terre-plein-central et signalisation routière

Réalisation des derniers enrobés et marquages définitifs









UNE EXIGENCE FORTE DE SÉCURITE ROUTIÈRE **TOUT AU LONG DU CHANTIER**

Le chantier fait l'objet de nombreuses modifications des conditions de circulation. Chaque phase fait ainsi l'objet d'un arrêté de circulation et toute portion de route modifiée ou créée est inspectée avant son ouverture.

CONCEVOIR UNE ROUTE SÛRE

Dès la conception, le projet est conçu dans le respect des règles d'aménagement des 2x2 voies et contrôlé par des experts dans le domaine de la sécurité routière. Le contrôle permet d'examiner le tracé de la route nationale, des bretelles d'accès et voies interceptées par le projet et de vérifier les conditions de visibilité. La signalisation (marquage et panneaux) ainsi que les glissières sont également contrôlées dès les plans d'études.

GARANTIR LA SÉCURITÉ DES USAGERS ET ENTREPRISES TRAVAUX

La gestion de la circulation en phase travaux fait l'objet de dossiers validés par les gestionnaires des voies (État pour la RN70, collectivités pour le réseau secondaire). Les itinéraires de déviation sont concertés avec les collectivités. Chaque mise en service d'une portion de chaussée neuve est précédée d'une inspection sécurité permettant d'apporter les finitions et corrections nécessaires à la sécurité.



PRUDENCE À PROXIMITÉ **DU CHANTIER**

Des points de vigilance à respecter :

- → Circulations d'engins de chantier.
- → Zones de travaux balisées et interdites au public de jour comme de nuit.
- → Des femmes et des hommes travaillent sur le chantier.
- → La vitesse est limitée à 70 km/h en amont et au droit des zones de travaux.







opération d'aménagement fait partie du programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA en Saône-et-Loire (phase 1 et phase 2) au titre duquel près de 600M€ ont été investis par l'Etat et ses partenaires depuis 2014. A l'issue de ce programme, la quasi totalité de la RCEA sera à 2x2 voies en Saône-et-Loire, alors que seulement 50% du linéaire l'était en 2014.





COMTE

